

Information Technique

40-440



40-440 Variante 80-20

Agent matant HS pour vernis 40- baslac

- Facile à mélanger
- Peut s'utiliser sur les plastiques sans ajout d'Additif flexibilisant 80-10

Préparer la quantité nécessaire à utiliser dans la journée car la matité peut évoluer au stockage. Différents niveaux de brillant peuvent être obtenus en ajoutant l'agent matant 80-20 dans les proportions mentionnées:

Ratio de mélange en masse

Satiné - brillant

100 % en masse 40-
25 % en masse 80-20

Satiné

100 % en masse 40-
50 % en masse 80-20

Satiné mat

100 % en masse 40-
70 % en masse 80-20

L'utilisation

| | | | |
|--|--------------------------------------|-----------------|--|
| | Proportions de mélange PreMix | 100 % en poids | 40-440 |
| | | 50 % en poids | 80-20 |
| | Proportions de mélange 2:1 | 100 % en volume | PreMix |
| | | 50 % en volume | 50-415, -420, -430 50-430: hautes températures uniquement |
| | Viscosité d'application 20°C | DIN 4: 20-22 s | |
| | Durée de vie à 20°C | 2 h | |

Conseils de sécurité:

Les produits sont réservés aux utilisateurs professionnels.

Il ne peut pas être exclu que ce produit contienne des particules <0,1 µm.

Les informations contenues dans cette publication se basent sur nos connaissances et expériences actuelles. Compte tenu des multiples facteurs qui peuvent affecter la transformation et l'application de nos produits, ces informations ne libèrent aucunement tout transformateur de ses obligations d'effectuer ses propres contrôles et essais. Elles ne constituent pas davantage une garantie de certaines caractéristiques des produits ni de l'adaptation de ceux-ci à un besoin spécifique. Tout schéma, poids, toute description, photo, donnée, dimension etc. est uniquement mentionné à titre indicatif ; ces informations peuvent faire l'objet de modifications sans préavis et ne sont pas représentatives de la qualité contractuelle des produits (spécification des produits). Le destinataire de nos produits est tenu de s'assurer que tout droit de propriété industrielle ainsi que toute loi et réglementation en vigueur est respecté.

Information Technique

40-440



40-440 Variante 80-20

| | | |
|--|--|--|
| | Pistolet gravité HVLP | |
| | Dimension de la buse | 1,3 mm |
| | Pression | 2 bar |
| | En sortie de buse | 0,7 bar |
| | Pistolet gravité basse pression | |
| | Dimension de la buse | 1,3-1,4 mm |
| | Pression | 2 bar |
| | Nombre de couches | 2 |
| | Epaisseur de film sec: | 40-60 µm |
| | Evaporation 20°C | 3 min entre les couches |
| | Remarque sur l'application | $\frac{1}{2} + 1$, soit une demie couche suivie d'une pleine, sans évaporation intermédiaire. |

Séchage

| | | | | |
|--|----------------------------|--------|-----------|--------|
| | | 50-415 | 50-420 | 50-430 |
| | Séchage à 20 °C | 10 h | 16 h | 16 h |
| | Séchage à 60 °C | 30 min | 40 min | 40 min |
| | IR (ondes courtes) | | 8 min | |
| | IR (ondes moyennes) | | 10-15 min | |

Veuillez noter : Pour les travaux de réparation, les instructions de réparation des constructeurs automobiles, en particulier en ce qui concerne la technologie des capteurs installés, doivent toujours être respectées en plus des instructions du processus indiquées dans ce document.

Conseils de sécurité:

Les produits sont réservés aux utilisateurs professionnels.

Il ne peut pas être exclu que ce produit contienne des particules <0,1 µm.

Les informations contenues dans cette publication se basent sur nos connaissances et expériences actuelles. Compte tenu des multiples facteurs qui peuvent affecter la transformation et l'application de nos produits, ces informations ne libèrent aucunement tout transformateur de ses obligations d'effectuer ses propres contrôles et essais. Elles ne constituent pas davantage une garantie de certaines caractéristiques des produits ni de l'adaptation de ceux-ci à un besoin spécifique. Tout schéma, poids, toute description, photo, donnée, dimension etc. est uniquement mentionné à titre indicatif ; ces informations peuvent faire l'objet de modifications sans préavis et ne sont pas représentatives de la qualité contractuelle des produits (spécification des produits). Le destinataire de nos produits est tenu de s'assurer que tout droit de propriété industrielle ainsi que toute loi et réglementation en vigueur est respecté.